



**PRÉFÈTE  
DU LOT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

<b>GRAND - FIGEAC</b>	
09 SEP. 2022	
PUBLIÉ <input type="checkbox"/>	EXPÉDIÉ <input type="checkbox"/>
REÇU <input checked="" type="checkbox"/> 1554	AFFICHÉ <input type="checkbox"/>

02 09/09 (Procedure)  
 copie - B. CAVALERIE  
 - DAUH  
 - *maire de Cajarc*  
 Unité départementale  
 de l'architecture et du patrimoine  
 → A. Rollet - JP GINESTET  
 STC → R. Couron (M) 23/9

Affaire suivie par : j-Christophe Taisant

Cahors, le 6 septembre 2022

Tél. : 05 65 23 07 50  
 Courriel : udap.lot@culture.gouv.fr  
 Réf: JCT/190  
 Copie: Mme la Sous-Préfète

*Vu et*  
 02/21/09 (L. DAUH)

Monsieur Le Président

Je vous informe de mon avis favorable sur le projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Cajarc.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des Bâtiments de France  
 le chef départemental de l'architecture  
 et du patrimoine

Pierre SICARD

M Vincent LABARTHE  
 35 allées Victor Hugo  
 46100 FIGEAC